



FO-DGFIP Section de la Réunion
Centre des Finances Publiques de
Saint-Pierre

1 rue du Père Raimbault
97751 Saint-Pierre Cedex

 fo.drifip974@dgfip.finances.gouv.fr



COMPTE-RENDU CDAS DU VENDREDI 17/07/2020

Ce vendredi 17/07/2020 à 9h s'est tenu un CDAS à la Direction de La Douane au Port.

Trois directions étaient représentées :

Direction DRFIP / Direction Douane / Direction INSEE

Les 3 organisations syndicales étaient présentes (1 FO/ 2 CGT/ 3 Solidaires)

2 représentants des restaurants administratifs sont invités à présenter les fonctionnements (convoqués à 10h).

En préalable, **FO** demande pourquoi les postes de délégué d'action sociale et d'assistant de prévention (qui sont au service du réseau) ne prévoient pas d'interim...tandis que par ailleurs le service public bénéficie toujours de solution de continuité?

Nos directions seraient adeptes du «2 poids, 2 mesures»? Et le bien-être des agents alors ?

Nous remercions au passage l'assistante de la déléguée qui fait admirablement face et pare au plus pressé!

La séance commence par une présentation des comptes et des actions (cf PJ)

par ailleurs...:

• Colos:

FO rappelle que le séjour SKI est toujours trop peu fréquenté, et trop court. Il y a une dizaine d'années, ces séjours étaient archi-complets!

Colonies de vacances: **tous les séjours sont annulés pour les réunionnais**. Cependant, des séjours existent pour nos collègues de métropole. Les correspondants sociaux ont proposé, localement, des séjours ASPTTqui reviennent chers. **FO** signale que les **solutions pour les familles réunionnaises avec de jeunes enfants sont compliquées compte tenu de la nécessité de garder et de faire garder ses enfants**. Pourtant... les écoles ont rouvert leurs portes obligeant ainsi les parents à reprendre une activité professionnelle « normale ». **2 poids / 2 mesures?**

• Restos:

Une importante réflexion s'est portée sur les restaurants administratifs.

FO dénonce depuis longtemps et plus particulièrement sur le site de St Denis une **faible fréquentation vis à vis des quelques 400 collègues travaillant sur site**. En effet, une minorité bénéficie ainsi de repas subventionnés. Rappelons qu'un restaurant administratif ne permet pas l'attribution de carte Apetiz à TOUS les agents. Le resto du tribunal n'est pas opposable.

Il nous est indiqué que parmi les 400 agents sur site, **130 ont actuellement leur adhésion** auprès du restaurant. 53 repas / jours seraient servis en 2019.

Cependant, une solution de barquette est proposée par notre collègue de St Pierre. **FO** rappelle que cela avait été évoqué il y a 1 an ou 2...et cela pourrait être une alternative. De nombreux autres agents qui ne souhaitent pas rester en « vase clos » du matin au soir...pourraient ainsi bénéficier d'un repas (subventionné!) + entrée+ dessert « à emporter ». **FO** a demandé l'adoption dès aujourd'hui d'un accord de principe ce qui permettra donc de ne pas reporter (encore) le débat à une date ultérieure. **Ce qui pourrait permettre l'assurance de maintenir ce service. A suivre!**

Rappelons, (mais est-ce bien nécessaire ?) que **FO ne remet pas en question le travail des gestionnaires et de ceux qui travaillent, parfois bénévolement, au bon fonctionnement de ce service de restauration.**

• **Site EPAF de la Saline**

Nouvelle importante EPAF : **Le taux de remplissage est de 23 % en 2019.** C'est intolérable, et cela va à l'encontre du courrier que nous leur avons adressé (cf PJ). Nous en venons à douter fortement de la capacité des gestionnaires de métropole. Doit-on rappeler que l'EPAF est dédié au personnel des finances? Doit-on rappeler que les quelques décideurs hauts placés de l'EPAF ne sont pas chefs d'entreprise mais qu'ils sont en charge d'apporter un service à l'ensemble du personnel. A **FO**, nous sommes TRES attachés à notre représentation du personnel, et irons donc une nouvelle fois, et avec plus de force, exiger une adaptation de l'EPAF au réseau de La Réunion.

23 %, c'est un aveu d'échec de la politique actuelle de l'EPAF !!

• **Arbre de Noël :**

Compte tenu du contexte trop risqué lié au coronavirus, **la journée de festivité est annulée.** Il aurait été trop hasardeux d'avancer des fonds/engagements au site de St Leu qui, soit dit en passant, a beaucoup plu à la majorité des familles.

Les tickets seront, en conséquence, **portés à 40 €.**

Il s'agit d'une année hors normes, mais **pour les années à venir, FO reste seule à rappeler** son attachement à laisser le choix aux collègues/parents d'enfants 0/7 ans : tickets OU cadeaux. **FO** ne souhaite pas IMPOSER le cadeau à aller chercher sur le site! Nous en reparlerons en 2021.

Rappelons enfin que les bons culture 2019 des 15/17 ans sont à utiliser d'urgence avant fin de validité : en effet, il semble que 1/3 des enfants n'ont pas encore utilisé leur bon. Ces bons seront aussi portés à 40 € pour 2020 (alignés sur les « tickets Noël »)

FO restera vigilant! Vous aussi, transmettez-nous vos observations!!

Vos Délégués **FO** :
G.JUSTOME
D.DAMBREVILLE